

# LE QUATRE FEUILLES DU CENTRE

## DANS CE NUMÉRO :

<i>AG de la BTFC</i>	1
<i>Les Axes pour 2010</i>	2
<i>Le service ristourne</i>	3
<i>Les formations de la BTFC</i>	3
<i>Visite d'Euroforest</i>	4
<i>Commerce illégal du bois de chauffage</i>	5
<i>Prévoyance - Santé</i>	5
<i>Ventes de Bois</i>	6
<i>Offres et demandes de chantiers</i>	7
<i>Marquage CE</i>	7
<i>Bulletin d'adhésion</i>	8



## LE BILAN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 MARS 2010

L'assemblée générale de la Bourse a eu lieu le 27 mars dernier à Neung sur Beuvron.

Les rapports et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité des membres adhérents présents ou représentés.

Les membres sortants du Conseil d'Administration ont été réélus et M. COUTOUX a été élu quant à lui, administrateur du collège des propriétaires.

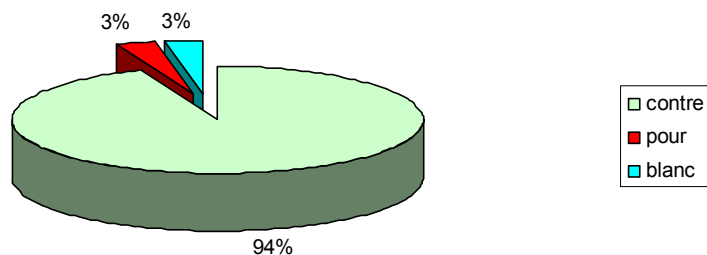
A la question:

« *Pour ou contre la proposition de fusion avec ARBOCENTRE entraînant la dissolution de l'association BTFC* »

Vous avez très majoritairement rejeté la proposition de fusion faite par ARBOCENTRE qui aurait entraîné la dissolution de la Bourse.

Aussi, nous tenons à vous remercier pour votre soutien et nous tacherons de tout mettre en œuvre pour que la Bourse réponde au mieux à vos attentes.

Résultats du vote: pour ou contre la fusion avec Arbocentre entraînant la dissolution de la BTFC



A ce jour, nous n'avons pas eu de nouvelles de la part de l'État ou de la région concernant ce rapprochement.

Suite à l'élection du nouveau président d'ARBOCENTRE, M. ROLLET, la BTFC va prendre contact avec lui pour évoquer la question.

## LES AXES DE LA BTFC POUR L'ANNÉE 2010



Outre les axes sur lesquels nous travaillons depuis plusieurs années (SAS, Unité Mobile de Formation et la Qualification des entreprises), la Bourse souhaite développer:

### - l'utilisation de l'huile biodégradable,

A l'aide de ses adhérents, la Bourse souhaite sensibiliser le monde forestier sur l'importance et la nécessité pour notre environnement d'utiliser de l'huile biodégradable.

En France, plus de 10 millions de litres d'huile de chaîne sont dispersés chaque année en forêt. Le coût de l'huile biodégradable restant beaucoup plus élevé que l'huile minérale, nous réfléchissons sur la mise en place du service ristourne sur ce type de produit.

De plus, afin de négocier des prix très compétitifs nous avons rencontré le CIPREF (Bourgogne) et Auvergne-promobois pour envisager d'unir nos forces auprès des fournisseurs.

### - la gestion des déchets,

L'exploitation forestière comme toute activité génère des résidus. Les déchets dangereux sont notamment ceux engendrés par les opérations de maintenance de l'entretien des engins (abatteuses, porteurs, skidder).

Bien gérer ses déchets devient une nécessité d'ordre environnemental et réglementaire, mais aussi une exigence d'ordre économique afin d'en minimiser les coûts.

C'est pourquoi, la Bourse a décidé de s'impliquer activement sur la mise en place des points de collecte sur la région Centre.



### - la création du Blog,

Le blog permet d'informer, de mettre en place rapidement la diffusion d'information.

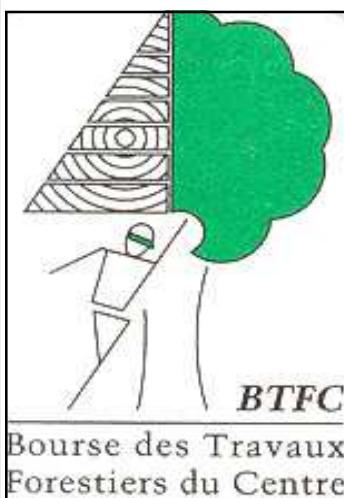
Contrairement au site web traditionnel, le blog offre la possibilité aux internautes de s'exprimer de manière simple et moderne et de recueillir les réactions en direct.

Ainsi, la création du blog de la BTFC nous permettra d'être encore plus proche de nos adhérents et plus réactif dans la diffusion des informations.

### - le Mécénat

Suite à la déclaration d'intérêt général et pour permettre à la Bourse d'être moins dépendante des financements publics, le **Mécénat d'entreprise** va être déployé.

Laëtitia Merle a été recrutée en 2010 et cette action entre dans les missions prioritaires qui lui ont été confiées.



## LE SERVICE RISTOURNE

Début juin, nous vous avons envoyé un questionnaire afin de mieux connaître vos habitudes d'achats et de cerner vos besoins.

Vous avez été peu nombreux à répondre, aussi, je me permets d'attirer votre attention sur l'importance de nous renvoyer l'enquête afin de pouvoir relancer le service ristourne le plus rapidement possible.

En effet, **dans un contexte économique difficile**, il me semble que **des prix compétitifs pour vos consommables vous seraient profitables**.

Ainsi, je vous remercie par avance pour vos futures réponses.

D'après les premières réponses, nous nous orientons plutôt sur la négociation de remises sur les huiles et les bombes de marquage.

*Mais tout reste possible ... selon vos besoins!*

## LES FORMATIONS DISPENSÉES PAR LA BOURSE

### Le BREVET DE SECOURISME - BSST

La formation se déroule initialement sur deux jours et elle permet au participant de répondre à la question:

**« Que faire en cas d'accident? Protéger, alerter, secourir, les gestes d'urgences »**

Chaque participant ayant assisté à toutes les sessions reçoit une **carte de Sauveteur Secourisme du Travail**. Ensuite, un recyclage doit avoir lieu au moins tous les deux ans.

*N'oubliez pas que l'obtention du BSST est un des éléments indispensables permettant d'acquérir un titre de qualification.*

De plus nous vous rappelons que l'Unité Mobile de Formation de la BTFC peut également vous proposer des formations sur les thèmes:

- **Techniques d'abattage en sécurité**
- **Exploitation des chablis en sécurité.**
- **Technique de câblage en sécurité**
- **Exploitation forestière et environnement**
- **Technique d'ébranchage de grosses branches en sécurité...**

**Renseignements : BTFC Luce Parret**

**Tél: 02 54 94 62 51**

BOURSE DES TRAVAUX FORESTIERS DU CENTRE  
Espace d'Affaires - Domaine de Villeneuve - 41140 Noyau sur Beauce  
Tél. 02 54 94 62 51 - Fax. 02 54 94 62 50 - E-mail: info@btfc.fr  
Organisme de formation enregistré sous le n° 10114 au registre de la région Centre  
Association reconnue d'utilité publique

ENQUETE SUR VOS HABITUDES D'ACHATS

Nom / prénom .....

Adhère à la Bourse des Travaux Forestiers du Centre en qualité de :

Propriétaire de bois ou de forêt  
Esprit  
Employeur de salariés agricoles  
Exploitant

COORDONNÉES DE VOTRE CONSEILLER FINANCIER

RASON SOCIALE:

NOM de votre contact:

ADRESSE:

TEL:

Acceptez-vous que la BTFC se présente de votre part : oui / non

TEL:

Acceptez-vous que la BTFC se présente de votre part : oui / non

Tout autre ou autre pour favoriser la réalisation des travaux forestiers en région Centre  
Association loi 1901 - non enregistré à la BTFC

RAPPEL  
RAPPEL



# EUROFOREST 2010



Malgré des conditions météorologiques très défavorables, la 5ème édition du salon Euroforest a rempli sa mission auprès des professionnels de la filière forêt - bois.

Au terme du salon, la majorité des 258 exposants présents témoignent de leur satisfaction. Après une période de crise aigue, les entrepreneurs se disent de nouveau prêts à investir dans des machines parfois très coûteuses.

Si Euroforest a accueilli moins de monde qu'en 2006, il le doit peut être moins à une météo exécrable qu'au fait d'avoir supprimé la journée du dimanche très prisée du grand public.

Mais les exposants ont manifestement gagné au change en accueillant jeudi et vendredi une clientèle strictement professionnelle, venue des quatre coins de France.



On ne comptera pas le nombre de démonstrations réalisées durant ces trois jours. La forêt a vécu au rythme des bourdonnements de tronçonneuses, des ronflements sonores des gros diesels et du bruit caractéristique des déchiqueteuses.

Très concrètement, les distributeurs d'abatteuses, de porteurs, de tracteurs et d'équipements forestiers ont engrangé sur le salon des promesses de commande qui fondent leur optimisme pour le proche avenir.

Au rang des attractions fortes encore, le débardage par câble et le championnat d'Europe de débardage à cheval qui a tenu toutes ses promesses. Sur un sol très gras, les équipages internationaux ont montré leur souplesse et confirmé que le cheval est un complément intéressant de la machine sur les terrains délicats.

*Luce Parret et Laëtitia Merle ont eu l'occasion de se rendre à Euroforest le jeudi 17 juin afin de récolter un maximum de contacts pour la mise en place du service ristourne de la BTFC.*

## COMMERCE ILLÉGAL DU BOIS DE CHAUFFAGE

***Le prix du bois de chauffage est fixé par le tarif du « bois au noir »...***

Ce constat, fait par plusieurs de nos adhérents professionnels du bois bûche, a conduit le Conseil d'administration à remettre sur les rails la « Commission Bois de Chauffage » : notre intention est de **rechercher des solutions concrètes pour combattre le commerce illégal de bois de chauffage qui asphyxie la profession.**

Les professionnels répertoriés dans la plaquette « Où trouver son bois de chauffage » ont été invités à une première réunion le 12 juillet, au cours de laquelle de nombreuses idées ont été émises; divers contacts vont être pris dans l'été...

Nous invitons tous les partenaires qui souhaitent s'impliquer dans ce dossier à rejoindre le groupe de travail .

**Contactez la BTFC: 02 54 94 62 51**

NB: Ce travail n'interfère d'aucune manière avec l'action menée par ARBOCENTRE sur la charte régionale Bois Bûche, qui s'applique - pour autant que nous le sachions- à définir la qualité du produit.



## COUVERTURE SANTÉ ET PREVOYANCE OBLIGATOIRE

Depuis le **1er janvier 2010**, les salariés non cadres de la production agricole bénéficient d'une **couverture complémentaire collective obligatoire** mise en place par les partenaires sociaux.

Les accords s'appliquent aux salariés non cadres des exploitations et entreprises ayant une activité définie aux articles L 722-1, L 722-2, L 722-3 du code rural.

Ainsi, vos salariés profitent :

En prévoyance, du versement d'indemnités en cas d'arrêt de travail, d'invalidité et pour faire face aux conséquences d'un décès.

En santé, des remboursements de frais de santé en complément de ceux versés par la MSA.

Pour la région CENTRE :

18 - 36 - 37 - 41

### HARMONIE MUTUALITE

28, rue de Rennes - BP 21 - 49010 ANGERS cedex 01

Tél: 0 980 980 800

28 - 45

### SPHERIA Val de France

16 rue des Grands Champs - 45025 ORLEANS cedex 1

Contact: Nathalie Quentin Tél - 02 38 78 83 65



## CALENDRIER DES VENTES D'AUTOMNE DE L'ONF

Mois	Date	Type vente et produits	Lieu	Antennes
SEPTEMBRE	<b>Mardi 21 (14h00)</b>	BO (Feuillus et Résineux)	FONTANNES	Aurillac (Auvergne)
	<b>Mercredi 29 (09h30)</b>	BO (Feuillus et Résineux)	DUN SUR AURON	Bourges (Cher + Indre)
OCTOBRE	<b>Jedi 7 (09h30)</b>	BO (Feuillus et Résineux)	RENNE LE RHEU	Rennes (Bretagne + Pays de Loire)
	<b>Mardi 12</b>	BO (Feuillus et Résineux)	LAMOTTE	Blois (Loir & cher + Eure & Loir + Loiret)
	<b>Vendredi 15 (10h30)</b>	BO (Feuillus et Résineux)	MONTAMISE	Blois (Indre & Loire + Poitou Charentes)
	<b>Jedi 21 (09h30)</b>	BO (Feuillus et Résineux)	CERILLY	Bourges (Allier)
NOVEMBRE	<b>Jedi 4 (09h30)</b>	BI (Feuillus et Résineux)	LAMOTTE BEUVRON	Blois + Bourges
	<b>Mardi 9 (14h00)</b>	BO (Feuillus et Résineux)	EYMOUTIERS	Aurillec (Limousin)
	<b>Mardi 16 (14h00)</b>	BI (Feuillus et Résineux)	NANTES	Rennes + blois (Poitou Charentes uniquement)
DECEMBRE	<b>Jedi 16 (10h00)</b>	BF: Chêne	ECOMMOY	Blois + Bourges + Rennes

## CALENDRIER DES VENTES D'AUTOMNE DE LA CNIEFEB

Date	Heure	Département	Lieu de la Vente	Expert Coordonateur	Sigle
06 Octobre	09h30	18	VIGNOUX / BARENGEON	M PENNEROUX	CDC
28 Octobre	15h00	41	ST JULIEN / CHER	J.Ph ANGENAULT	BCE
02 décembre	15h00	37	CORMERY	JP SADOUX	VEFOCO/CST

La vente AGEFOR aura lieu début décembre, la date exacte et le lieu vous seront communiqués prochainement. Pour tout renseignement, contactez M.VALLIER Bertrand - 06 03 35 64 66



## OFFRES ET DEMANDES DE CHANTIERS

**OFR.1:** Recherche entreprise pour abattage et débardage de 1 000 stères de feuillus en 2m - Indre et Loire - **Contact:** M. COGNARD : 06.81.17.90.11

**OFR.2:** Recherche *ouvrier Forestier en CDI*, autonome et en mesure d'effectuer des opérations d'abattage, cubage, marquage, réception de bois, etc. Zone d'intervention: la Sologne.

**Contact:** VELBOIS ets - M. DE BELENET

- Route de Cedron 45 600 Sully sur Loire -

Tél. 02 38 37 35 55 - Email: [belenet@kronofrance.fr](mailto:belenet@kronofrance.fr)

**OFR 3:** Recherche *maître de stage* pour apprenti en CAP Bûcheronnage à Bellegarde. **Contact:** M. VERITE : [marie.liberty@free.fr](mailto:marie.liberty@free.fr)



## LE MARQUAGE CE DES BOIS DE STRUCTURE DEVIENT OBLIGATOIRE !

Le marquage CE selon la **NF EN 14081-1** « Bois de structure de section rectangulaire classé selon la résistance » devient **obligatoire**.

Sont visés ici des éléments en bois entrant dans la construction de ponts, de planchers, de murs, de charpentes, assurant une **fonction structurale** dans l'ouvrage dans lequel ils sont incorporés.

L'arrêté du 14 juillet 2006 impose le marquage CE avec étiquetage « bois non séché » ou « bois séché » pour permettre le **libre choix du client**.

Toutefois, la commission Européenne a décidé de prolonger la **période de coexistence** de cette norme jusqu'au **1er septembre 2012**.

### Pourquoi?

Le marquage CE est un **passport pour la libre circulation**, en France et dans les autres pays de l'Union Européenne, des bois de structure.

Il vous permet d'exporter sans être obligé de faire d'autres certifications, dans les pays frontaliers par exemple.

En effet, il ne s'agit pas seulement d'une contrainte réglementaire mais aussi d'une opportunité à saisir pour améliorer la production et moderniser votre scierie.

### Comment?

C'est vous-même qui apposez le marquage CE, il est donc nécessaire que vous participiez à 2 journées de formation (tri et classement des bois, mise en place du Contrôle de Production de votre Usine (CPU)).

Aussi, afin de réduire les coûts, **l'URCB propose à ses adhérents d'organiser ces formations auprès d'un organisme formateur certifié.**

Parce que les **bois de structure** ont un **caractère sécuritaire** pour les constructions où ils sont utilisés, il est demandé qu'un **organisme notifié** intervienne pour une inspection de votre propre contrôle de la production en scierie).



Renseignement auprès :  
**BTFC**  
**Tél : 02 54 94 62 51.**



## BOURSE DES TRAVAUX FORESTIERS DU CENTRE

ECOPARC D'AFFAIRES  
Domaine de Villemorant  
41210 NEUNG/BEUVRON

Téléphone : 02 54 94 62 51  
Télécopie : 02 54 94 62 52  
Messagerie : [btfc@wanadoo.fr](mailto:btfc@wanadoo.fr)

**Favoriser la réalisation des travaux en forêt dans les meilleures conditions.**

Directrice de publication :  
**Claudine de Verneuil**  
Rédaction :  
**Laëtitia Merle**

### CHANTIER FORESTIER *accès interdit au public*

**SECURITE**  
Votre présence sur le chantier met en péril votre propre sécurité et celle des professionnels qui travaillent



**SECOURS**  
Pompiers : 18 ou 112  
Samu : 15  
Gendarmerie : 17

L'entreprise décline toute responsabilité en cas d'accident

Poste téléphonique le plus proche :

**RISQUES PARTICULIERS**

Date de début du chantier : \_\_\_\_\_ Durée prévue : \_\_\_\_\_

Emplacement du Chantier : Parcelle n° \_\_\_\_\_ à une distance de \_\_\_\_\_ m

	ABATTAGE	DEBARDAGE	AUTRES
<b>DONNEUR (S) D'ORDRE</b>			
Adresse			
Nombre de salariés			
<b>PRESTATAIRE (S)</b>			
Adresse			
Nombre de salariés			

\*Modèle sur la Bourse des Travaux Forestiers du Centre - 41200 Neung-sur-Beuvron - Dernière mise à jour : 17/01/2010

**4 FEUILLES  
IMPRIME PAR NOS SOINS  
Juillet 2010**

## SOUTENIR LA BTFC

Quels sont les avantages d'être une **association reconnue d'intérêt général**

### une entreprise peut donner par le biais du mécénat financier :

La loi prévoit que les versements effectués par les entreprises au titre du mécénat entraînent une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée dans la limite de 5 pour mille (0,5 %) du chiffre d'affaires hors taxes (Art 238 bis du CGI). Lorsque le montant de la réduction d'impôt excède le montant de l'impôt à acquitter, le solde non imputé pourra être utilisé pour le paiement de l'impôt dû au titre des cinq années (ou exercices) suivantes.

### pour un particulier qui paye l'impôt sur le revenu :

66% des sommes versées seront directement déduites de l'impôt (dans la limite de 20 % du revenu imposable) ; autrement dit un don de 500 € coûte en réalité 170 € au donateur, mais la BTFC bénéficie bien de 500 € supplémentaires pour financer ses actions.

Autre exemple: Pour un propriétaire, l'adhésion à la BTFC est de 103 € mais elle ne lui coûte en réalité que 35,02 €.

Dans la pratique, tout règlement (adhésion ou don) adressé à la Bourse fera l'objet d'un reçu fiscal à joindre à votre déclaration d'impôt.

*Soutenir la filière forestière régionale au travers des actions de la BTFC est désormais une bonne action qui ne vous coûtera pas si cher.*

## DEVENEZ ADHERENT A LA BTFC

BULLETIN A RETOURNER A LA BTFC – 41210 Neung sur Beuvron

SOCIETE.....

NOM/PRENOM.....

ADRESSE.....

e-mail.....Tél.....Fax.....

**L'association n'est pas assujettie à la TVA et est RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

### ADHERE A LA BTFC AU TITRE DE L'ANNEE 2010 :

- Montant de l'adhésion : Exploitant Forestier / scieur, coopérative, C.D.C, ONF  
Montant adhésion : 206 €
- Montant de l'adhésion : E.T.F., Propriétaire, ETF/exploitant forestier, Pépiniériste, Ets de formation, autres...  
Montant adhésion : 103 €
- Dons

Une facture et/ou un reçu fiscal vous sera fait dès réception

Fait le ..... Signature